

05 ACTUALITÉ

Carte scolaire :
un remaniement nécessaire

10-11 DÉVELOPPEMENT DURABLE

De nouveaux aménagements
à la déchèterie de Mescouezel

13 GRAND ANGLE

50 bougies pour l'Amicale laïque
de Plouzané

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

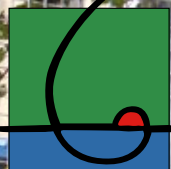
BUHEZPLOUZANE

#109
juin '15

La vie de Plouzané

06 MOSAÏQUE

LES JEUNES SONT
DYNAMIQUES
ET VONT BIEN !



PLOUZANE



VOIR PLUS LOIN

Depuis quelques semaines, la grue du chantier du futur Hôtel de Ville manœuvre à côté de la mairie actuelle : nous sommes désormais dans le concret. Cet investissement, tant financier qu'humain, s'est imposé afin de proposer à tous les Plouzanéens un service public digne de ce nom et dans des conditions d'accueil et de travail de qualité.

Lors de la cérémonie de pose de la première pierre, j'ai tenu à mettre l'accent sur « *la mairie, premier symbole de la citoyenneté* ».

Nul n'est propriétaire de ce symbole, toutes les formes de citoyenneté contribuent à construire notre vie collective et à l'enrichir. Ainsi, l'incitation

à différentes manifestations autour du « *bien vivre ensemble* » crée entre les habitants des liens de proximité et d'amitié qui préservent notre qualité de vie à tous. On ne dira jamais assez l'apport des actions de lien social : elles fédèrent les citoyens, notamment par les prises de conscience individuelles qu'elles provoquent. C'est rassemblés, unis vers des objectifs communs et à la recherche du même dessein que les citoyens de Plouzané vivront dans un climat de vie apaisé, de ville où il fait bon vivre ensemble.

Bon été à tous !

Votre maire,

Bernard Rioual

03 CŒUR DE VI(LL)E

Les grandes manœuvres ont commencé

04 MOSAÏQUE

Des TAP pour mieux comprendre l'autre

Do, ré, mi : pause de midi !

05 ACTUALITÉ
CARTE SCOLAIRE :
UN REMANIEMENT
NÉCESSAIRE

06 MOSAÏQUE

Les jeunes sont dynamiques et vont bien !

De bonnes ondes

07 ÉC(H)ONOMIE

Luthier, plusieurs cordes pour vous servir

08 HISTOIRE

Le fort du Dellec

09 MOSAÏQUE

Grainothèque : des semences à partager

Démarchage à domicile : restons prudents !

La médiathèque sur Facebook

10 DÉVELOPPEMENT
DURABLE
DE NOUVEAUX
AMÉNAGEMENTS
À LA DÉCHÈTERIE
DE MESCOUEZEL

12 MOSAÏQUE

Foot, rugby : les filles aussi !

13 GRAND ANGLE
50 BOUGIES POUR
L'AMICALE LAÏQUE
DE PLOUZANÉ

14 CULTURE BRETONNE

Skrivet e vo an anvioù lec'h en un doare reizh

15 EXPRESSION LIBRE

La Laïcité républicaine

Future mairie : au-delà de l'eau et des pierres



LES GRANDES MANŒUVRES ONT COMMENCÉ

Les travaux du futur Hôtel de Ville ont réellement débuté en avril. Après les premières opérations de terrassement et quelques compléments d'études, la cérémonie de pose de la première pierre s'est tenue le samedi 30 mai.

L excavation nécessaire à la mise en place des fondations a mis à jour la présence d'eau. Celle-ci est connue depuis toujours. Les études de sol préalables au chantier avaient d'ailleurs confirmé l'existence de veines d'eau. Cependant, sauf à réaliser des études coûteuses, elles ne pouvaient pas déterminer le débit de ces réseaux d'eaux. Il était donc admis que les études d'avant-projet s'appuyaient sur des hypothèses que la réalité des travaux pourrait appeler à modifier. Si les conditions constatées ont pu paraître impressionnantes compte-tenu de l'absence, sur le moment, de moyens d'évacuations continues, elles n'ont nullement remis en cause le projet et son chantier : les techniques actuelles de construction permettent de s'affranchir de ces difficultés naturelles.

Le système de drainage et d'évacuation d'eau ainsi que l'assise de la partie Est ont donc été réétudiés pour être réorganisés et renforcés. Par précaution, le nouveau système de drainage, validé par les bureaux de contrôle, a été surdimensionné par rapport au débit observé aujourd'hui afin de pouvoir absorber d'éventuelles futures variations.

LA POPULATION DÉJÀ AU RENDEZ-VOUS

La cérémonie de pose de la première pierre s'est déroulée le 30 mai dernier en présence de nombreux élus locaux, des responsables des entreprises intervenantes et d'un public important. Dans son discours, le maire a notamment insisté sur l'engagement, la volonté et le travail fournis par celles et ceux qui ont œuvré pour mettre en place ce projet. Enfin, le Bagad Bro Landerne a rythmé le verre de l'amitié pour le plaisir du public.



DES TAP POUR MIEUX COMPRENDRE L'AUTRE



Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) à l'école Anita-Conti, trois étudiants de l'ENIB sont intervenus jusqu'aux vacances d'avril, auprès des classes de CM1 et CM2. L'animation avait pour objectif la découverte du handisport.

L'association HandiBrest a soutenu le projet par le prêt de matériel et l'encadrement de séances. Les enfants ont été sensibilisés au handicap par des mises en situation, notamment par des séances sur les sports pour muets et déficients visuels: ils ont pratiqué l'athlétisme ou le foot à 5, mais aussi des handisports comme le torball ou le goalball, sports de ballon adaptés aux déficients visuels. En outre, Arnaud Le Deun, sportif brestois et déficient visuel, a participé à deux séances consacrées à la pratique de sa discipline, le torball. Il a également répondu aux nombreuses

questions des jeunes sur son handicap et sur son quotidien.

Les bénéfices de ce partenariat sont multiples. D'une part, l'occasion a été donnée aux enfants de partager leur expérience avec leurs familles et leurs amis, et de mieux comprendre le quotidien des personnes handicapées. D'autre part, Alan, Gwendal et Romain ont, quant à eux, géré un projet, de sa conception à sa mise en œuvre; cette action leur permettant de valider leur cursus d'études à l'ENIB.



DO, RÉ, MI : PAUSE DE MIDI !

Dans le cadre du Printemps de la Musique, qui s'est tenu la première quinzaine du mois d'avril, des animations musicales ont été mises en place par l'école municipale de musique *La Batterie* dans les écoles publiques et privées de Plouzané.

Exclusivement assurées par des professeurs de l'école, ces séances ont permis aux enfants, sur leur temps de pause méridienne, de découvrir des instruments, moins connus que la guitare ou le piano: clarinette, cornemuse, accordéon chromatique, trombone, saxophone et violoncelle ont charmé leurs oreilles attentives.

Les professeurs ont rencontré également un public plus large, ne fréquentant pas nécessairement *La Batterie*. Edith Lucasse, professeur de clarinette, précise: « Je présente d'abord l'instrument à vent. Mais les minutes défilent vite car ce qui plaît le plus aux enfants, c'est d'essayer de jouer! Les volontaires se bousculent pour souffler dans le bec, parfois avec

succès! ». En effet, petit à petit, la timidité a laissé place à la curiosité. L'étonnement et la fierté se lisaient sur les visages des enfants lorsque les premières notes de musique ont résonné dans la salle d'activités. Elle conclut: « *Un enfant sensibilisé à la musique développe des capacités d'écoute, d'expression et de communication. Une sensibilité artistique qu'il est nécessaire d'enrichir toute sa vie.* ». Et comme le dit aussi le proverbe populaire: « La musique adoucit les mœurs... »



CARTE SCOLAIRE : UN REMANIEMENT NÉCESSAIRE

Lors de sa séance du 13 avril dernier, le conseil municipal a adopté à l'unanimité une délibération modifiant la carte scolaire de la commune. Objectif : anticiper les conséquences de l'urbanisation en cours sur le territoire ainsi que celles des évolutions des effectifs de chacun des groupes scolaires publics de la commune.

RÉPARTITION COHÉRENTE

Si, depuis 2008, les effectifs des écoles de Coat-Edern et de Kroas-Saliou ont plutôt une tendance à la stabilité, voire à la baisse, ceux des écoles du Bourg et Anita-Conti enregistrent de fortes progressions (jusqu'à +30 % ou +40 %). De plus, les lotissements en cours ou à venir dans les deux prochaines années se situent très majoritairement dans des zones relevant de ces deux dernières écoles. Si rien n'avait été fait, les déséquilibres constatés aujourd'hui se seraient aggravés demain.

CONCERTATION

Les quatre secteurs de la carte scolaire ont été remaniés afin d'organiser une répartition homogène, cohérente et adaptée des effectifs à travers les établissements. La nouvelle répartition a été travaillée en concertation avec les directeurs d'école ; elle a été présentée aux responsables d'asso-



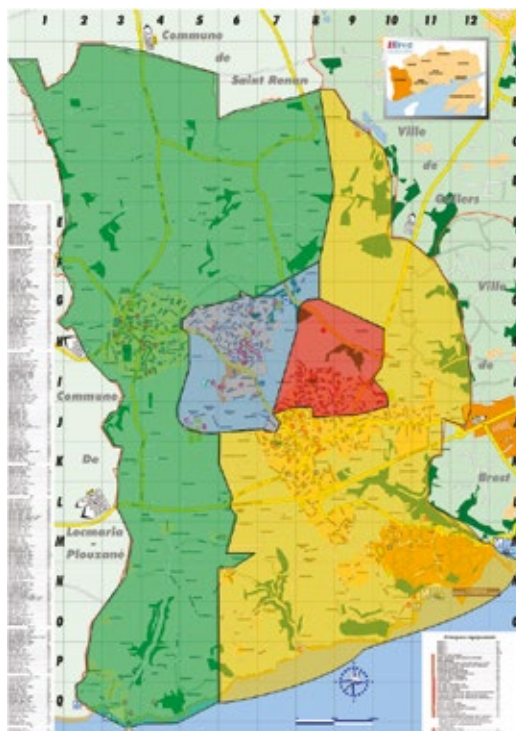
www.ville-plouzane.fr
Rubrique
« Enfance Jeunesse
Enseignement / Les
écoles primaires »

ciations de parents d'élèves. La nouvelle carte sera applicable à compter de septembre 2015 pour les nouveaux inscrits. Pour les familles habitant dans des secteurs modifiés et ayant déjà un enfant inscrit, elles auront le choix de poursuivre ou de changer d'école pour l'élève concerné, ainsi que celui de regrouper ou de séparer les fratries.

Les inscriptions en filière bilingue ou en CLIS (classe pour l'inclusion scolaire) ne sont pas soumises à la carte scolaire.

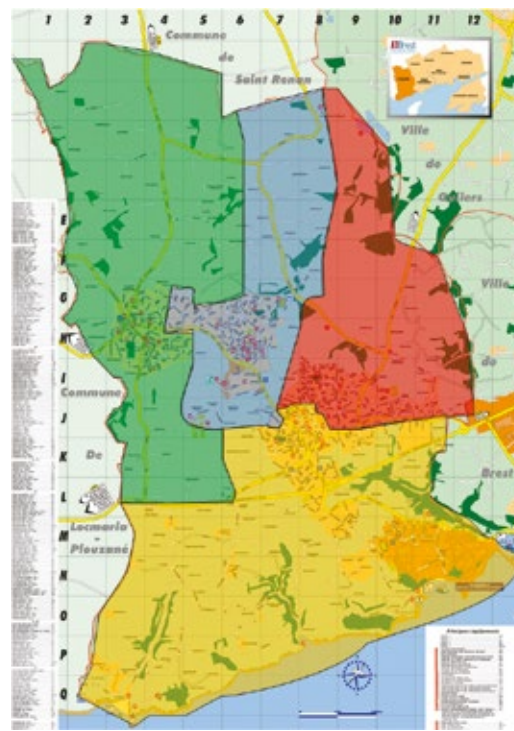


1052
élèves dans les quatre écoles
publiques de Plouzane.



Avant

Secteurs rattachés
aux groupes scolaires :
Du Bourg
De Kroas Saliou
De Coat Edern
Anita-Conti



Après

LES JEUNES SONT DYNAMIQUES ET VONT BIEN !



Le soleil a illuminé la fête du skate-park qui s'est tenue le 22 avril sur le nouveau site aménagé près du terrain multisports, à côté du collège Victoire-Daubié. Elle ne fut pas que l'occasion de démonstrations, initiations et « best tricks » ; ce fut aussi une formidable manifestation de diversité, de coopération et de dynamisme.

Plusieurs structures ont œuvré pour la réussite de cet après-midi : les deux accueils-jeunes de Plouzané, celui de Guilers, le PAC Foot et son centre de loisirs...

Des initiations pour les 6-12 ans étaient proposées par l'association

P.L.O. Skate Club, basée à Plougastel. Les 12-18 ans ont, quant à eux, réalisé leurs « best tricks ». Un vrai plaisir de voir les compétiteurs s'encourager entre eux ! À l'issue, la meilleure figure a été récompensée.

D'autres animations étaient proposées : les jeunes ont ainsi pu exposer et partager leur savoir-faire d'animateurs de radio (en direct !) ou de crêpiers en herbe.

Deux jours plus tard, le fort du Dellec accueillait une soixantaine de jeunes, pour la journée Urban Attitude. Au programme : graff, DJing, Lightpainting, Street Golf, Zumba, Capture the Flag, Slackline, initiation mix et MAO, concert DJ... Journée inter-espace jeunes rassemblant neuf structures des environs, cet événement à destination des 14-17 ans avait aussi l'objectif de renforcer le réseau « jeunesse » du territoire en mutualisant moyens humains et financiers. Un succès !




jeunes sur deux jours !

DE BONNES ONDES

Les jeunes de l'accueil-jeunes du centre social *La Courte Échelle* travaillent depuis plusieurs mois sur une webradio. Ce projet socioculturel est le fruit d'un long travail avec les adolescents, encadrés par Pierre Rioualen et Thomas Jégou, les animateurs.

Des émissions, enregistrées lors de rencontres avec les habitants telles que le café-convivialité de l'espace Eric-Tabarly ou lors de manifestations communales comme la fête du skate-park, sont animées par les jeunes. Ces « podcasts » sont ensuite montés puis mis en ligne sur le site de *La Courte Échelle*, dans les meilleurs délais.

Il n'y a pas de programme hebdomadaire préétabli, il n'est donc pas possible de demander une fréquence FM, délivrée officiellement tous les quatre ans par le CSA. Les jeunes restent ainsi libres de s'emparer de l'activité au gré de leurs envies et de leurs idées.

Récemment, les ados ont interviewé les pensionnaires de l'EHPAD de Kerrallan. Le résultat est surprenant. Deux générations, séparées par quelques années, se sont rencontrées et ont échangé sur des sujets d'actualité ou plus personnels. Les questions pouvaient être parfois déstabilisantes... mais les réponses l'ont été encore plus !

Au final, un projet sur des ondes positives !

lacourteechelle.centres-sociaux.fr/category/web-radio-plouzane



LUTHIER, PLUSIEURS CORDES POUR VOUS SERVIR

En novembre dernier, Jean-Vincent Carré, artisan luthier, a ouvert son atelier dans le quartier de La Trinité. Rencontre avec cet amoureux des instruments à cordes.

Arrivé à l'âge de 10 ans à Plouzané, Jean-Vincent a fait des études d'ébéniste au lycée de l'Élorn, à Landerneau. Il apprend le savoir-faire du métier auprès d'un ami luthier. Après avoir passé une vingtaine d'années en région parisienne, il revient à ses origines : en 2008, il ouvre un magasin de musique et de lutherie à Saint-Renan. Il s'implante à Brest en 2012 afin de partager l'atelier de lutherie de Nolwenn Gueneuc, avant de venir finalement s'établir à Plouzané.



À l'écoute des musiciens et toujours à la recherche du meilleur.

Son atelier émerveille tous les sens : l'odeur du vernis, les ondes des cordes pincées, l'essence du bois sous les doigts. On y découvre des instruments très anciens comme le dulcimer, datant du XVIII^e siècle.

La renommée de Jean-Vincent s'étend bien au-delà du département puisqu'il participe à de nombreux événements musicaux, comme le salon de la musique à Saint-Renan, le festival de Ukulélé à Saint-Denis d'Anjou en Mayenne, ou des expositions au Château d'Ars en Indre. Il est également présent au Festival Interceltique de Lorient et au championnat de musique traditionnelle de Bretagne à Gourin.

ARTISAN MUSICIEN

Musicien à ses heures, Jean-Vincent forme un duo de guitares celtiques avec Sébastien Févry. Les deux compères aiment distiller une musique à danser riche en énergie, issue d'un répertoire breton et irlandais, pour le plus grand plaisir des oreilles et surtout des danseurs. Jean-Vincent joue évidemment des instruments fabriqués de ses propres mains.



RÉFECTION ET CRÉATION

Aujourd'hui, il concentre son activité sur la confection et la réparation d'instruments de musique à cordes pincées. Guitare, mandole, mandoline,... il intervient pour la remise en état de l'instrument, de ses cordes ou de ses accessoires. Il travaille aussi des instruments anciens comme le cistre, ou celtiques comme le bouzouki irlandais. Lorsqu'il s'agit d'une création, il choisit l'essence du bois avec le musicien, en fonction de la sonorité voulue.

L'atelier de lutherie
situé au 3, allée des Hêtres,
est ouvert sur rendez-vous.
Téléphone : 06 07 14 08 11
www.atelierdejeanvincent.com

LE FORT DU DELLEC

Dans les années 1680, face à la menace britannique, Vauban établit les plans des fortifications de Brest. Il souhaite étendre les protections au port et à toute la rade. Le goulet retient alors toute son attention : il décide de créer le fort du Dellec sur une superficie de 14 634 m².

Ce bastion veillera sur la sécurité de Brest pendant plus de 200 ans.

Côté terre, le fort est protégé par un lourd rempart en dessous duquel est creusé un fossé enjambé par un pont-levis. Côté mer, de multiples canons et mortiers sont alignés face au goulet. En haut du grand escalier, se trouvait la caserne ainsi que le magasin à poudre. Là où, de nos jours, il n'y a plus que verdure, on y trouvait à l'époque un « four à rougir » qui permettait de chauffer les boulets avant de les tirer afin de mettre le feu aux navires de l'agresseur.

Au fil du temps, l'architecture du fort évoluera peu ; les bâtiments étant transformés pour s'adapter aux nouveaux besoins. Il fut pourtant remanié à plusieurs reprises, notamment au XIX^e siècle, pour l'ajout des casemates servant au casernement et à la remise des munitions. Après la défaite française de 1870, la France renforce ses défenses : au Dellec, une batterie armée de quatre canons de gros calibre est ajoutée à l'ouest du fort, au-dessus de la plage du grand Dellec. C'est cette batterie que l'Association des Plaisanciers Du Dellec (APDD) utilise aujourd'hui pour entreposer et réparer ses bateaux durant l'hiver.



DU CLAIRON AU FEST-NOZ

Après la première guerre mondiale, les défenses sont progressivement retirées, sans jamais avoir eu réellement à servir. La seconde guerre mondiale verra le fort occupé par les Allemands. La présence de blockhaus typiques du Mur de l'Atlantique est la marque de cette occupation. Après la guerre, la Marine continuera à assurer le gardiennage du lieu, laissé dans un état de relatif abandon.

Petit à petit, le site se met alors à disposition d'animations civiles. En 1991, la fête de la musique y prend ses quartiers. Le ministère de la Défense cède le fort à la commune de Plouzané le 8 octobre 1992. Celle-ci le réaménage peu à peu et l'ouvre au public, jusqu'aux aménagements actuels qui sont inaugurés en 1995. En septembre de cette année, l'inauguration est l'occasion de journées d'activités intergénérationnelles. En 1996, des « kiosques musicaux » l'investissent pour lui donner une nouvelle dimension artistique. Un festival de Jazz l'enflamme en 1997. Plus tard, le festival « Dellec en juillet » s'imposera comme un rendez-vous estival incontournable.

Le fort du Dellec demeure toujours l'un des points de vue les plus spectaculaires sur le goulet et l'un des lieux de promenade les plus agréables de Plouzané.



GRAINOTHÈQUE : DES SEMENCES À PARTAGER



Depuis quelques mois, la médiathèque accueille une grainothèque : c'est un système simple d'échanges de graines dans un lieu ouvert à tous, où chacun peut proposer, déposer ou échanger des graines librement et gratuitement tout au long de l'année. C'est aussi un geste de partage économique et solidaire lorsque les graines abondent dans les jardins.

C'est ainsi qu'au milieu des livres de jardinage, une petite boîte en carton retient l'attention des visiteurs : chacun peut venir y déposer les graines de son choix dans un petit sachet en papier mentionnant le nom de la plante et l'année de récolte. De même, chacun peut venir « piocher » dans les semences proposées au gré des mentions portées sur les sachets. C'est toute l'année et c'est gratuit !

Un peu plus loin, pour mieux savoir semer ou créer un premier potager, des livres pratiques consacrés au jardinage peuvent être empruntés par les abonnés ou consultés sur place.

Des associations comme Paysage pour Plouzané ou UniVert de Mescouezel, partenaires indispensables du projet, partagent régulièrement graines et conseils et animent des ateliers, comme celui d'échanges de plants qui s'est tenu le 25 avril dernier.

Depuis l'inauguration du 27 septembre 2014, de nombreuses plantes ont déjà poussé dans les jardins plouzanéens !



Médiathèque : 02 98 31 95 65

LA MÉDIATHÈQUE SUR FACEBOOK



www.facebook.com/mediathequeplouzane

La médiathèque de Plouzané est sur Facebook !

Retrouvez les dernières nouveautés, les actualités et les coups de cœur.

N'hésitez pas à partager cette page avec vos amis !

DÉMARCHAGE À DOMICILE : RESTONS PRUDENTS !

Communément appelé « porte à porte », le démarchage à domicile est une pratique commerciale qui consiste à solliciter le consommateur, à son domicile ou sur son lieu de travail, afin de lui faire souscrire un contrat pour l'achat d'un bien ou d'un service. Pour ne pas exclure les vrais professionnels, il convient d'adopter les bons réflexes pour éviter les pratiques abusives et trompeuses. Quelques conseils...

- Demandez au démarcheur sa carte professionnelle.
- Lisez attentivement le contrat écrit, dont tous les exemplaires doivent être datés et signés de votre main.
- Les coordonnées du vendeur doivent figurer sur le contrat ainsi que le lieu de la vente.
- Vérifiez toujours la date indiquée sur le contrat : ne signez pas un contrat déjà daté, non daté, ou antidaté, vous risquez de ne pas pouvoir bénéficier des règles de protection prévues par la loi pour ce type de vente.
- Vous bénéficiez de sept jours pour résilier le contrat signé. Le jour de la signature ne compte pas. Si l'échéance tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.
- Pour vous rétracter, vous devez remplir le bordereau prévu à cet effet et obligatoirement joint à votre contrat et l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse mentionnée sur le contrat. N'oubliez pas de conserver une copie du bordereau envoyé.
- N'effectuez aucun paiement avant l'expiration du délai de rétractation, ne remettez aucun chèque postdaté, ni autorisation de prélèvement, même si le démarcheur insiste et souhaite, par exemple, vous laisser la marchandise.

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS À LA DÉCHÈTERIE DE MESCOUEZEL

Locaux, aires de stockage,
signalétiques, aménagements...
Autant de nouveautés pour faciliter
les passages des particuliers
lors de leurs apports volontaires.

Une déchèterie est un espace aménagé, clos et gardé. Elle est ouverte uniquement aux particuliers dans le cadre de l'apport volontaire. Elle collecte ainsi les déchets qui ne rentrent pas dans le schéma de la collecte des ordures ménagères classique. Après un stockage transitoire, ces déchets sont valorisés dans des filières adaptées ou éliminés dans les installations destinées à les recevoir.

ACCUEIL ET CIRCULATION FLUIDES

Mis en service en juillet dernier, le nouveau local d'accueil se compose d'un bureau, de sanitaires et de trois espaces de stockage : l'un est réservé aux déchets dangereux (solvants, phytosanitaires...), un autre aux déchets électriques et électroniques, et le dernier au matériel d'exploitation.

Par ailleurs, tous les containers (verres, huiles, papiers,...) qui étaient stockés en bas de quai, ont été déplacés sur une nouvelle aire de stockage située dans le prolongement des locaux, avec une voie de circulation dédiée. Le dépôt de l'ensemble des déchets se fait donc à présent en haut de quai. Pots de peinture, d'huile, d'enduit, etc. sont à déposer sur une table pour être ensuite triés par le personnel sur place.


73 161

passages en 2014.


5 110

tonnes de déchets triés
et collectés en 2014.



UN TRI FACILITÉ ET SÉCURISÉ

De nouveaux panneaux sur le tri des déchets ont été installés au niveau de chaque emplacement. Ils permettent de mieux communiquer sur les consignes de tri (déchets acceptés ou pas) et sur le devenir des déchets déposés dans les bennes.

Rendus obligatoires par la réglementation, des dispositifs antichute – murets devant les caissons « encombrants » et « incinérables », barrières devant les bennes « déchets verts » et « gravats » – permettent d'assurer un maximum de sécurité aux usagers lors du dépôt des déchets.



Aire de dépôt pour verres, papiers, huiles, peintures, enduits, vêtements,...



LES D.E.E.E. COLLECTÉS

La collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D.E.E.E.) est organisée au niveau national par un éco-organisme, l'OCAD3E. Les points de collecte sont les magasins distributeurs de ces appareils et les déchèteries si cela est souhaité par les collectivités. C'est ainsi qu'une collecte spécifique des D.E.E.E. existe sur le site de Mescouezel. Quatre types de déchets sont triés : le Gros Électroménager Froid (réfrigérateur, congélateur), le Gros Électroménager Hors Froid (gazinière, machine à laver), les Écrans et les Petits Appareils en Mélange (grille-pain, bouilloire, four micro-ondes, sèche-cheveux).

AVANT DE JETER

Il est nécessaire de se poser les bonnes questions ! L'objet est-il en bon état ? Peut-il encore servir ? A-t-il toujours une valeur marchande ? Peut-on le réparer ? Peut-on le réutiliser autrement ? Il existe de nombreuses solutions pour tous : par exemple, une recyclerie est présente à la déchèterie du Spernot (179, boulevard de l'Europe à Brest), tous les mercredis, vendredis et samedis, de 14 h 00 à 17 h 30. Mais vous pouvez aussi :

- Vendre d'occasion et réduire vos déchets tout en gagnant de l'argent, c'est malin !
- Réutiliser en détournant l'usage premier de cet objet et réaliser de véritables créations.
- Donner à une personne de votre entourage ou à une association caritative.



Pratique :

Horaires d'été (avril à septembre) en semaine*

9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 00 - 19 h 00

Horaires d'hiver (octobre à mars) en semaine*

9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 00 - 18 h 00

Dimanches et jours fériés

9 h 30 - 12 h 30

* fermeture les mardis matins et jeudis matins

TÉMOIGNAGES

La valorisation demande l'adhésion et appelle à la responsabilisation. Le personnel est là pour vous aiguiller. Jacques, habitant de Plouzané apprécie : « La déchèterie est ouverte sept jours par semaine ! Je dépose principalement des déchets verts, des gravats et de la ferraille. Le service est gratuit et ouvert à tous les habitants de Brest métropole. C'est très confortable. » Devant la benne des déchets verts, Lenaïg, également Plouzanéenne, ajoute : « J'ai le réflexe « déchèterie » dès que je fais du tri dans ma maison. Les agents sont accueillants. En cas de doute, ils m'orientent vers les différentes bennes et conteneurs appropriés à la nature de mes déchets. ».



jours d'ouverture par an.



Aire de dépôt pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (D.E.E.E.)

Déchèterie de Mescouezel
Zone Artisanale de Mescouezel
29280 Plouzané
Tél : 02 98 05 57 30

FOOT, RUGBY : LES FILLES AUSSI !

À Plouzané, de nombreux clubs sportifs développent la pratique féminine de leur discipline. Le PAC Foot et le PAC Rugby mènent une politique volontariste dans ce domaine. Une manière de balayer quelques clichés, de promouvoir l'égalité et d'imposer une autre approche du sport.



footballeuses à Plouzané.



rugbywomen cadettes et seniors au niveau fédéral.

UN LABEL « ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL »

Le football féminin ne cesse de se développer ces dernières années et suscite toujours plus d'intérêt. La FIFA encourage activement sa promotion et son développement. Le PAC Foot s'inscrit pleinement dans cette démarche en proposant, depuis 2013, une section féminine. Chaque vendredi, à 17h30, un créneau est ouvert aux filles âgées de 6 à 12 ans qui souhaitent découvrir cette discipline, licenciées ou non. Des séances mixtes sont également maintenues pour favoriser les échanges humains et sportifs. La section, unique dans les environs, rassemble des sportives de Plouzané, Brest, Saint-Renan et Plougonvelin. Récemment, deux équipes étaient engagées aux Championnats du Finistère dont une est arrivée en finale au tournoi de Plougonven.

Patrick Kerneuzet, président de l'école de foot, précise : « Faire évoluer les mentalités est un travail de longue haleine. Ce ne sont d'ailleurs pas toujours les garçons qui courent le plus vite sur le terrain ! ». Et nous confie avec fierté : « Le club a reçu les félicitations de la Ligue pour son engagement dans le développement de la pratique féminine. Le club espère le label « école féminine de football » pour la rentrée prochaine. ».

LE PAYS DE BREST EN FORCE

Bien que le PAC Rugby permette aux jeunes filles d'évoluer avec les garçons, la Fédération Française de Rugby impose la poursuite de la pratique entre filles, dès 15 ans. Cette offre est encore peu développée dans le département et les kilomètres à parcourir sont nombreux pour s'entraîner ! C'est ainsi que l'entente des Féminines du Pays de Brest est née il y a plusieurs années et a intégré en 2014 une section cadettes pour les jeunes filles de 15 à 17 ans, afin de créer une continuité avec les écoles de rugby et d'éviter les abandons de la pratique de la part de ces jeunes filles. Cette organisation rassemble les licenciées des clubs de Saint-Renan,

Brest, Plabennec, Morlaix et Plouzané. Alexandrine, responsable des licenciées à Plouzané, précise : « Lorsqu'on est accro au rugby, on n'envisage pas d'arrêter la pratique parce qu'il n'y a pas de club dans les environs. Pour autant, se rendre deux à trois fois par semaine à Quimper ou Rennes est quasiment impossible lorsqu'on est étudiante ! On a alors eu l'idée de créer cette entente afin que toutes les jeunes filles, aussi bien de 15 à 17 ans dans la section cadette, que les étudiantes et plus généralement celles de plus de 18 ans puissent continuer les entraînements et matchs. Partager notre passion est essentiel ! »

En parallèle, le PAC Rugby propose l'entraînement d'une équipe féminine avec des jeunes filles de moins de 10 ans.



50 BOUGIES POUR L'AMICALE LAÏQUE DE PLOUZANÉ

En 2015, l'Amicale laïque fête son cinquantenaire avec ses 1300 adhérents. Retour sur un demi-siècle d'un bénévolat engagé pour le mieux-vivre des Plouzanéens.



Sports & loisirs pour tous, tout le temps : ici, la section Handball 1982...

UN ATTACHEMENT À LA LAÏCITÉ

Tout a commencé en 1965, par l'organisation d'un bal populaire par une poignée de parents d'élèves de l'école de La Trinité, pour venir en aide à la cantine scolaire. Robert Thomas, président de 1990 à 2000 et de 2001 à 2007, se rappelle les débuts de la structure : « À l'époque, les locaux étaient des baraques et l'association s'appelait Foyer des jeunes et d'éducation populaire ». Dès lors, l'association se développe un peu plus chaque année, avec la création de nouvelles sections et l'organisation de nombreuses manifestations sur le territoire. À compter de 1972, son développement est comparable à celui de la commune. Cinquante années après, les valeurs sont identiques et l'objectif reste le même : « le mieux-vivre des Plouzanéens ».

À NE PAS MANQUER !

Le week-end du 11 octobre verra le point d'orgue des festivités organisées pour le 50^e anniversaire de l'ALP. Ses quatre chorales nous donnent rendez-vous pour un spectacle sur fond d'ambiance et d'histoires brestoises et plouzanéennes, avec musique et chants en direct et personnages en costumes. Deux années de préparation et dix mois de répétitions pour une revue exceptionnelle et pleine de surprises !

LES MOTS DU PRÉSIDENT

Lorsque l'on demande à Pascal Yvenat, l'actuel président de l'ALP, ce qui, d'après lui, peut expliquer la longévité de l'association, il n'hésite pas : « la passion et l'enthousiasme de ses bénévoles ». Pour lui, « l'éducation sportive, culturelle et la formation citoyenne de nos jeunes » restent plus que jamais d'actualité. Le soutien aux écoles publiques demeure à travers « du prêt de matériel mais aussi par l'organisation de la randonnée annuelle des écoles ».

LA VILLE, UN PARTENAIRE IMPORTANT

En regard des services apportés par l'ALP, la Ville de Plouzané met à disposition de l'association de nombreux moyens immobiliers, matériels et financiers. Ces échanges font l'objet d'une convention entre les deux entités, renouvelée tous les trois ans. Ainsi, en 2014, la Ville a apporté 60 715 € de prestations de fonctionnement, 145 585 € de subventions, 4 310 € de matériel, 23 790 € de travaux (dont plus de la moitié effectuée par les services municipaux).

...la section Modélisme en 2008



Une date à retenir :



OCTOBRE

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30.

Place Jules Ferry – Plouzané
Téléphone : 02 98 49 74 34
amicale.laique.plouzane@wanadoo.fr
www.alplouzane.fr

SKRIVET E VO AN ANVIOÙ LEC'H EN UN DOARE REIZH

Da geñver emvod an 13 a viz Ebrel en deus divizet ar C'huzul-kêr reizhañ anvioù lec'h brezhonek ar gumun.



An diviz-mañ a zo ur respont d'ur goulenn a oa bet graet gant Brest Meurgêr un dek vloaz bennak a zo. Ar pal a oa reiñ un anv hag ur reizhskrivadur hepken evit pep anv lec'h a orin brezhonek war dachenn ar meurgêr. Evit lec'hioù zo, e oa daou, tri pe zoken pemp doare skrivañ a-wechoù, hervez an dielloù, an testenioù pe an enskrivadurioù a oa bet kavet. Meur a du mat a zo gant al labour-se : gwareziñ ar memor boutin, reiñ da gompren ster an anvioù, lakaat da glotañ ar reizhskrivadurioù e Breizh a-bezh... Ar pal a oa ivez da da gaout pannelloù aesoc'h da lenn.

E Plouzane, ez eus bet pledet gant al labour-se gant ur strollad tud, ennañ un nebeud dilennidi eus tu ar muiañ niver ha eus an tu a-enep, hag ivez implijidi 'zo eus an ti-kêr. Servijoù Brest Meurgêr a zo bet lakaet en taol ivez. Ur wech renablet an holl anvioù, eo bet studiet pep hini, en ur gemer harp war ar c'hinnigoù a oa bet savet gant Ofis Publik ar Brezhoneg. Disoc'h al labourioù a zo bet kinniget d'ar boblañs, he deus gelllet ober evezhiadennoù e-pad teir sizhunvezh, e miz C'hwevrer, dre Internet pe war eeun en ti-kêr.

A-drugarez da se, ez eus bet adkavet un anv a oa bet disoñjet, « Kernevez ar Frañsig », a vo miret da vat bremañ, zoken ma ne vo lakaet panell ebet.

E fin ar gont ez eus war 40 % eus an anvioù a zo kemmet. Lod eus ar c'hemmoù a zo bihan, tiredoù pe lizherennoù doubl. Setu perak e teuo Kérézoun da vezañ Kerezoun ha Kerarmerrien a zeuio da vezañ Kerarmerien. Kemmoù brasoc'h a zo ivez : Vern Hallec a zeu da vezañ Ar Vern Haleb ha Kerarguen a zeu da vezañ Kerargwenn. Evit anvioù zo e vo dalc'het an daou zoare skrivañ war ar pannelloù, da skouer evit Allegot hag An Halebod, pe c'hoazh Coquiller ha Koatkilhe.

Ar pannelloù, ar c'hartennoù hent ha – dre vras – an teulioù a implijo hiviziken ur reizhskrivadur unvan ha kendoniet.

LA NORMALISATION DES NOMS DE LIEUX

Le conseil municipal a délibéré en avril dans l'objectif de déterminer un nom et une orthographe unique pour chacun des lieux-dits du territoire dont l'appellation puisait ses origines dans la langue bretonne. En effet, pour certains de ces endroits, il pouvait exister jusqu'à cinq dénominations, selon la source de référence.

Les propositions, réfléchies avec discernement, ont été soumises à la population qui a pu exprimer ses remarques et ses propositions en février. Certains changements sont mineurs, pour porter sur des accents ou sur une lettre double.

Ainsi *Kérézoun* devient *Kerezoun* et *Kerarmerrien* devient *Kerarmerien*. D'autres révisions sont plus notables : *Vern Hallec* devient *Ar Vern Haleb*.

Lorsqu'il existe trop de différences entre l'orthographe francisée et l'orthographe bretonne standard, comme pour *Coquiller* et *Koatkilhe*, les deux mentions figureront sur les panneaux. Les panneaux, les cartes routières et – de manière plus générale – les documents, recourront désormais à une dénomination unique et harmonisée.

LA LAÏCITÉ RÉPUBLICAINE

Nous vivons une époque où les valeurs de la République sont attaquées sous de multiples formes. Les événements récents en témoignent malheureusement. Aujourd'hui, la France se caractérise par un pluralisme culturel plus important que par le passé. C'est pourquoi elle n'a jamais eu autant besoin de la laïcité.

La France est une République laïque. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les individus sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle **respecte** toutes les croyances. C'est affirmer la liberté de conscience et poser le principe que les citoyens ne peuvent faire l'objet de discriminations en raison de leur religion ou de leur absence de religion. En effet, la loi du 9 décembre 1905, loi de compromis et d'équilibre, résultat de longs débats parlementaires, a clôturé la période fondatrice de la laïcité républicaine. Elle a donné tout son sens au principe de citoyenneté. « *La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public* ». Cependant, elle « *ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte* ». Elle atteste donc à chaque femme et à chaque homme quelles que soient ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques, de vivre ensemble dans **la liberté, l'égalité, la fraternité républicaine**.

La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais le choix d'en avoir une. À cet égard, elle a une dimension pédagogique. Elle contribue à faire prendre conscience que la liberté est le droit mesuré éthiquement et politiquement de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui, ne porte pas atteinte à la dignité de l'être humain, à la sécurité de tous, à l'unité sociale. Elle participe à inciter une culture commune **de la tolérance mutuelle, du dialogue, du respect et de la considération** de tout autre comme semblable

doté de la même dignité et des mêmes droits et devoirs envers l'intérêt général et l'ordre public.

Le modèle de la République laïque implique la reconnaissance des différences mais sur des principes et des valeurs partagés, de telle sorte que les appartenances particulières et les individualismes ne puissent en aucun cas crier victoire sur l'harmonie du « vivre ensemble ».

La laïcité est un principe aussi bien démocratique que républicain : elle prend tout autant en compte la multiplicité des aspirations individuelles que l'unité nécessaire de la société autour des principes et des valeurs de la République. Elle rend compatible la liberté personnelle avec la **cohésion sociale**. La laïcité se trouve aujourd'hui confrontée à des problématiques nouvelles, apparues ces dernières décennies dans un contexte de montée de revendications communautaristes et de détournement de la laïcité à des fins de stigmatisations. Forte de son héritage, la laïcité républicaine en France doit actuellement les affronter. C'est dans cet esprit que le groupe majoritaire « Plouzané, ensemble continuons ! » s'inscrit.

Nous sommes des élus de proximité qui construisons avec vous le futur de notre cité tout en étant garants de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, de la laïcité républicaine ; ces **valeurs** tellement essentielles à notre vie. Vive la République, vive la France et vive Plouzané !

Le groupe majoritaire « Plouzané, ensemble continuons ! »

FUTURE MAIRIE : AU-DELÀ DE L'EAU ET DES PIERRES

La première pierre de la nouvelle mairie a été posée fin mai. Nous avons eu l'occasion de longuement critiquer la genèse de ce projet. Aujourd'hui la construction est lancée, et l'heure n'est plus à réécrire l'histoire. Mais il faut avec lucidité se poser les bonnes questions pour s'assurer que cette nouvelle mairie et les espaces voisins rempliront bien leurs fonctions. Or, avant même la pose de cette première pierre, le chantier a déjà connu des mésaventures riches d'enseignements.

Premier épisode : la mairie a failli se transformer en piscine municipale. En effet, en creusant pour construire le sous-sol, l'eau a jailli, en quantité très supérieure à tout ce qui avait pu être anticipé. Pourtant, ceux qui connaissent les ressources hydrologiques de Plouzané savent que ce secteur est rempli de sources et de veines d'eau. Voilà un critère qui a été omis quand ont été réalisées les études pour déterminer le lieu d'implantation du nouveau bâtiment. Quelques dizaines de milliers d'euros plus tard, un puissant système de drainage ayant été mis en œuvre, le chantier a pu reprendre. Mais il faudra rester vigilant : la chaufferie, pas plus que les archives qui doivent occuper ce sous-sol, n'apprécient l'humidité...

Quelques semaines après cet épisode humide, ce sont les pierres du chantier qui ont fait la une de l'actualité, lorsque, mues par un élan qui n'est pas dû au vent, elles ont atterri dans les fenêtres de l'actuelle mairie. Malheureusement, les caméras de vidéo-protection installées autour de la mairie en 2007 après des faits récurrents de même nature, ont été arrêtées quelques mois après l'élection de Bernard Rioual et de son équipe en 2008. Dans le cas présent, ces caméras auraient pu fournir des informations utiles à la gendarmerie pour retrouver les auteurs de ces dégradations.

Pour l'avenir, elles constitueraient un élément important pour protéger la nouvelle mairie et son environnement. Ainsi, le petit jardin prévu à l'arrière du bâtiment, en contre-bas de la future voie de bus, sera discret et abrité. Si l'on n'y prend garde, cet écrin, prévu pour offrir un joli cadre aux photos de mariage, risque d'être utilisé de manière très différente et moins appropriée.

Alors que peut-on souhaiter pour l'aménagement de ce qui a vocation à constituer le centre citoyen et civil de Plouzané ? Nous aimerions qu'il puisse devenir et demeurer un lieu chaleureux et vivant.

Il ne le sera que si les Plouzanéens se l'approprient. Pour cela, il faut qu'ils aient envie d'y venir et de s'y arrêter. Il faut éviter d'en faire une vaste esplanade froide et minérale. Mettons-y de la verdure ! Laissons-y couler l'eau qui abonde dans le sol ! L'espace sera agréable s'il est sûr et propre et si nul ne craint de le traverser, à midi ou à minuit. La présence de caméras, sans être suffisante, contribuerait à atteindre cet objectif. Enfin, cette place ne sera guère vivante si elle abrite exclusivement des services publics. La liaison avec les commerces, présents et à venir, est un point primordial qui aurait dû être au cœur du projet. Voilà de grands enjeux pour les années à venir et un chantier que l'on suivra avec attention et vigilance.

Les élus du groupe Plouzané Demain

www.plouzane-demain.fr – contact@plouzane-demain.fr



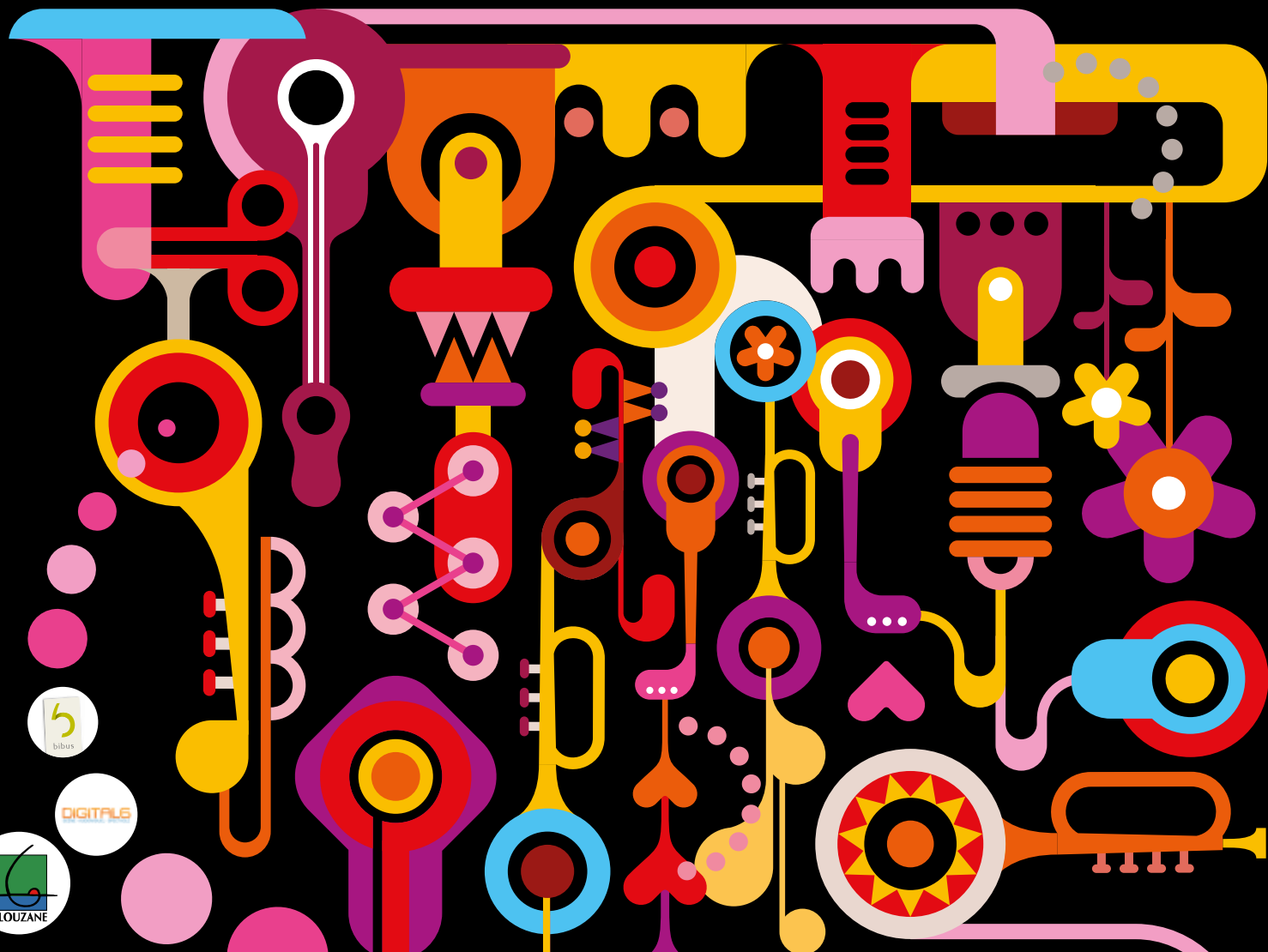
POUZANÉ - FORT DU DELLEC - 20H30 ♥ 00H00 - ENTRÉE GRATUITE

LE DELLEC EN JUILLET

GOUELIOÙ AN DELLEG

ROCK - FEST NOZ - CHANSONS POUR PETITS & GRANDS - MUSIQUE DU MONDE

- ✿ 10 JUILLET **THE RED GOES BLACK / PAT O'MAY**
- ✿ 17 JUILLET **HANG HA DISKAN / SYZ/DENIS / HIKS**
- ✿ 24 JUILLET **LES OURS DU SCORFF / MAÏON ET WENN**
- ✿ 31 JUILLET **GRASS MAT' PROJECT** (BALKANS) / **-ŊIRMĀAN-** (INDE)



DIGITALIS

